



Je, Saussigné, Jean-Baptiste
Portier, maçon, demeurant à
Paris, rue des Nonnains d'Hyier,
27, agissant en qualité d'époux
de Marie Chapeau, déclare constituer
pour ma mandataire spéciale Catherine
Lenoir, veuve de Jean-Baptiste Portier,
ma mère, cultivatrice, demeurant au
village d'Orladais, commune de Royère,
à laquelle je donne pouvoir de, pour moi et
en mon nom, recueillir la succession d'Etienne
Martin, mon oncle, en son vivant cultivateur,
demeurant au village d'Arpeix, commune
de Royère, procéder à tous comptes,
liquidation et partage, recevoir toutes sommes,
en donner quittance, cautionner main-levée
de toutes inscriptions d'office ou autres,
aux effets ci-dessus passer toutes
actes et substituer

Paris, le 1^{er} février 1868.

Bon pour procuration pour recueillir une succession
à moi servende par le décès de ^{est} Etienne Martin,
du village d'Arpeix, commune de Royère (Creuse)

Bon pour procuration Portier Baptiste

230
Curegistroire d'Orladais
Paris 1868
Curegistroire d'Orladais
Paris 1868
Curegistroire d'Orladais
Paris 1868

